

Concilier garde d'enfant et recherche d'emploi

WATTRELOS. Depuis le mois d'octobre et pour une durée de quatre ans, l'Association des centres sociaux (ACSW) s'est lancée dans une étude, financée par l'Europe, sur la question du mode de garde des enfants. Le but : que le fait d'avoir des enfants en bas âge ne soit pas un frein à la recherche d'emploi.

Comment concilier les modes de garde des enfants et l'employabilité ? C'est sur ce sujet épineux que l'association des centres sociaux de Wattrelos (ACSW) a décidé de se pencher, depuis début octobre, sous la houlette de l'Union européenne. « À la base, ça part d'un constat simple : la plupart des parents avec des jeunes enfants de zéro à trois ans voient la parentalité comme un frein à l'emploi », décrypte Pierre Vasseur, chargé des projets européens à l'Association des centres sociaux de Wattrelos. Bien sûr, les plus touchés par ce syndrome sont « les familles sans emploi », ce qui favorise l'isolement, couplé à un sentiment « de culpabilité : je ne travaille pas donc je ne mets pas mon enfant en halte-garderie ».

Ça part d'un constat simple : la plupart des jeunes parents voient la parentalité comme un frein à l'emploi.

Partant de ce constat, les centres sociaux wattrelosiens, tous équipés d'une halte-garderie, se sont donc engagés dans un programme européen de réflexion autour des modes de garde baptisé PACE (lire ci-dessous). Le but final étant « d'ouvrir des modes de garde alternatifs qui vont compléter nos modes de garde. On sait qu'il y a de multiples possibilités de les développer », complète Pierre Vasseur. Pour ce projet réalisé dans le cadre du programme européen Interreg, les centres sociaux Wattrelosiens ne seront pas seuls : trois autres pays européens sont de la partie, la Belgique, les Pays-Bas et l'Angleterre.

ENVELOPPE DE 390 000 EUROS

Concrètement, cette étude programmée pour durer quatre ans réunira, du côté Wattrelosien, trois employés formés exprès et une cinquantaine de parents, lesquels suivront un plan de développement personnel et participeront à des ateliers de remise à l'emploi. Des nouveaux modes de garde devraient également être testés et des chercheurs « vont es-

Les financements en question

Pour participer à ce projet européen, l'Association des centres sociaux de Wattrelos (ACSW) recevra près de 400 000 euros. Une somme étalée sur quatre années et qui servira à payer les formations, les intervenants, les déplacements et les coûts de poste. Les fonds européens pour financer des centres sociaux ? « Aujourd'hui, il est plus facile de travailler avec des acteurs européens qu'avec des acteurs locaux. Mais en même temps, l'Europe ne doit pas se substituer aux partenaires traditionnels » souligne Olivier Lefever, directeur général de l'association des centres sociaux. Néanmoins, il est « inquiet pour l'avenir » et la baisse des subventions. Alors, pour lui et ses équipes, cette comparaison avec d'autres structures, spécialisées dans le même domaine mais qui doivent se débrouiller avec moins de moyens (politique plus libérale oblige) représente aussi un défi à relever. Et l'occasion de tester leurs facultés d'adaptation. ●

sayer de tirer le meilleur de ce qu'on fait ».

Cette réflexion, centrée sur les besoins des familles et des demandeurs d'emploi, devrait au passage permettre aux centres sociaux d'opérer une réflexion sur eux-mêmes. « Comment est-ce qu'on peut faire bouger nos lignes, et s'adapter aux besoins des personnes avec nos limites et nos contraintes » souligne Pierre Vasseur. Pour Olivier Lefever, directeur général de l'ACSW, « cette action permettra aussi de faire évoluer les pratiques politiques ». Pour la durée de l'étude, qui doit s'étaler sur quatre ans, l'Union européenne versera à l'ACSW 390 000 euros. Le budget total du projet PACE est estimé à 6 551 267 euros. ●

MYRIAM ZENINI /
WATTRELOS@NORDECLAIR.FR



Les centres sociaux de Wattrelos voient passer environ 200 enfants par an dans leurs trois halte garderie. Ici, à La Mousserie.

À cheval entre deux mers

C'est dans l'axe dit de l'innovation sociale que le projet PACE (1) prend place. Il s'inscrit dans le cadre du programme Interreg des Deux Mers, c'est-à-dire la Manche et la Mer du Nord. Du coup, les zones géographiques concernées se situent... près des mers et incluent le nord de la France, le sud de l'Angleterre, la Flandre belge et la côte hollandaise. Chapeautée par des chercheurs des universités d'Anvers et de Gand, cette étude

inclut des centres sociaux de chaque pays. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, on trouve l'Association des centres sociaux de Wattrelos, le centre social Jean-Ferrat, à Arques, et le centre social Éclaté, à Saint-Martin-Boulogne. Dans les autres pays, les institutions enrôlées pour cette étude sont plus variées : le centre social de Mussen, à La Haye (Pays-Bas) côtoie ainsi la région du Kent et la ville de Brighton &

Hove (Angleterre), mais aussi les villes de Malines (et ses services sociaux) de Gand et de Turnhout, en Belgique. Un choix de ville qui ne s'est pas fait au hasard : « Elles ont les mêmes caractéristiques, en termes de taux de chômage. On a voulu mettre ensemble des villes qui ont les mêmes problématiques », souligne Pierre Vasseur. ● M.Z.

(1) Providing access to childcare & employment (Fournir un accès aux services petite enfance et à l'emploi)